



Sciences & sens de l'intelligence artificielle

19
novembre
2019

Colloque
Maison des Sciences
de l'Homme Paris Nord
20 avenue George Sand
93210 Saint-Denis

8h30 : Accueil des participants

9h : Allocutions d'ouverture

Par Anne Fauchon, Doyen UFR DSPS,
Jean-Pierre Astruc, Président de l'Université Paris 13
et Alain Bertho, Directeur de la Maison des sciences de l'homme Paris-Nord.

Matinée

Cerner l'intelligence artificielle

Thème

1

**L'existence
d'une intelligence
artificielle?**

**9h30 : Propos introductif :
L'intelligence peut-elle
être artificielle ?**

Par Guilhem Julia,
Maître de conférences,
UFR DSPS, IRDA.

**9h50 : Intelligence artificielle :
entre confiance et défiance,
réalité et illusions...**

Par Younès Bennani, Professeur,
Institut Galilée, LIPN.

Thème
2

**L'intelligence
artificielle
à la conquête
de marchés**

**10h35 :
Intelligence artificielle :
quels acteurs mondiaux,
quels emplois ?**

Par Dominique Namur,
Professeur, UFR SEG.

**10h55 : Les défis
scientifiques de l'IA au service
de la construction européenne**

Par Anne Cammilleri, Professeur, Co-
directrice du Master 2 Droit des activités
numériques, UFR DSPS, IDPS.

11h15 : Echange avec la salle

11h30 : Pause

**11h45 : L'injonction à l'innovation
dans la régulation de l'IA**

Par Christine Chevret-Castellani, Maître
de conférences, IUT Bobigny, LABSIC et
Sarah Labelle, Maîtresse de conférences
UFR Communication, LABSIC.

Thème
3

**La régulation
de l'intelligence
artificielle**

**12h05 :
Le droit, l'éthique et l'IA :
un triangle vertueux ?**

Par Céline Bloud-Rey, Maître
de conférences, UFR DSPS, IRDA.

12h25 : Echange avec la salle

12h40 : Pause déjeuner

Reprise des travaux à 14h15

Après-midi Travailler avec l'intelligence artificielle

Thème

1

Le chercheur
et l'intelligence
artificielle

14h20 :

**Les artifices de l'intelligence
au service des anastyloses
manuscrites : un défi
en Humanités numériques**

Par Xavier-Laurent Salvador, Maître
de conférences HDR, UFR LLSHS, TTN.

Thème
2

**Le médecin
et l'intelligence
artificielle**

14h40 :
Le chirurgien augmenté
Par Thomas Gregory,
Docteur, UFR SMBH.

15h : **L'IA, le légiste
et le magistrat : exemple
du traitement médico-légal
des violences interpersonnelles**
Par Thomas Lefèvre, Maître de
conférences, UFR SMBH, IRIS.

15h20 : Echange avec la salle
15h35 : Pause

Thème
3

**Le juriste
et l'intelligence
artificielle**

15h50 :
L'IA et les métiers du droit
Par Mustapha Mekki, Professeur,
Co-directeur du Master 2 Droit
des activités numériques,
UFR DSPS, IRDA.

16h10 : **Voyage du juge
depuis Hypérion : entre une IA
conseillère et conquérante**
Par Vincent Orif, Maître
de conférences,
IUT Villetaneuse, IRDA.

16h30 :
**L'inspecteur des impôts
augmenté**
Par Anne Fauchon,
Maître de conférences HDR,
UFR DSPS, IRDA.

16h50 : Echange avec la salle
17h05 : Pause

17h20 : **Propos conclusif**
Par Didier Guével, Professeur,
Doyen honoraire, UFR DSPS, IRDA.

17h50 : Fin des travaux

Ce colloque rassemble les différents laboratoires et composantes de l'Université Paris 13 autour du thème de l'intelligence artificielle.

Nous vivons au cœur d'une période charnière du développement de cette nouvelle technologie qui fascine autant qu'elle inquiète. Face à la quantité d'informations émises sur ce thème et la multiplicité de leurs sources, la frontière entre sciences appliquées et science-fiction est devenue poreuse. Ce qui ne fait pas de doute, en revanche, c'est que le développement de l'intelligence artificielle concerne la majorité des champs de la recherche universitaire, ce qui justifie la **démarche transdisciplinaire** entreprise ici.

L'intelligence artificielle est souvent appréhendée du point de vue de ses réalisations en matière de robotique, d'objets connectés ou de programmes apprenants. L'étude des **manifestations et des résultats de l'intelligence artificielle** est importante car elle permet de mesurer l'état des recherches actuelles et de déterminer la part de réalité et de fantasme dans les avancées de l'intelligence artificielle.

L'approche technique de l'intelligence artificielle ne doit toutefois pas occulter les questionnements liés à son **sens**. Le sens s'entend comme la *direction* : quelles perspectives sous-tendent les progrès réalisés ou promis ?

Le sens s'entend également comme *signification*. L'intelligence artificielle doit alors être appréhendée sous un angle davantage social, juridique et économique afin de déterminer les conséquences que son développement va emporter en des domaines aussi variés que la santé, l'emploi, l'éducation ou la justice.

Colloque coordonné
par Guilhem Julia,
Vice-doyen recherche
et Anne Fauchon,
Doyen de l'UFR DSPS.

Renseignements :
colloques.dsps@univ-paris13.fr
Inscription obligatoire
avant le 14 novembre 2019 :
<https://dsps.univ-paris13.fr>